

Délibération n°2021-38

Le Conseil d'Administration de l'Université des Antilles, dans sa séance du 15 avril 2021, sous la présidence de Monsieur le Professeur Eustase JANKY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université des Antilles,

a délibéré :

Objet : Validation des tarifs préparation concours IEJ année 2020-2021

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université demande aux membres du Conseil d'Administration de procéder au vote.

Il s'agit des tarifs de l'accès aux concours à l'IEJ de Martinique

Résultat du vote :

Membres en exercice : 29	Pour : 22
Membres présents et représentés : 22	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0

Les tarifs des droits d'inscription préparation concours IEJ année 2020-2021, tels que ci-joint en annexe, sont adoptés à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe à Pitre, le 16 avril 2021

Le Président de l'Université des Antilles



Pr Eustase JANKY

Pour vote du conseil administration

TARIF PREPARATION CONCOURS IEJ 2020-2021

TARIFS	
Module d'accès à l'espace numérique préparation à l'examen CRFPA de l'Université Paris 1	225.00€
Module d'accès à l'espace numérique préparation du concours d'entrée ENM de l'Université Paris 1	250.00€